

JUDO FONTAINOIS

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021 – 2022

COORDONNEES DU PRATIQUANT

Nom du pratiquant			
Prénom			
Date de naissance		Sexe	Masculin Féminin
Adresse			
 domicile		 portable	
 E-mail			
Profession			

En cas d'urgence, personne à prévenir :

REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

Nom, prénom			
Lien de parenté			
Adresse (si différente)			
 domicile		 portable	
 E-mail			
Profession de la mère			
Profession du père			

**AFIN DE RECEVOIR LES INFOS DU CLUB, MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT VOTRE MAIL
(UNIQUEMENT UTILISE POUR NOTRE COMMUNICATION)**

AUTORISATION

Je soussigné(e)	
<input type="checkbox"/> m'inscrire ou inscrire mon enfant à la section judo pour la saison 2021-2022 et avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscriptions et de règlements	
<input type="checkbox"/> autorise les responsables à prendre les initiatives nécessaires à ma (sa) santé et à ma (sa) sécurité en cas d'urgence lors des cours, entraînements, stages et compétitions (cf. passeport judo pour les compétiteurs)	
<input type="checkbox"/> certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur	
<input type="checkbox"/> accepte que mon enfant ou moi-même soit pris en photo et cède tous les droits d'utilisation au Judo Fontainois	
<input type="checkbox"/> accepte et remplit la décharge de responsabilités (compétiteurs et/ou déplacements)	
Observations ou consignes particulières :	

Pour des raisons de sécurité, les enfants doivent être déposés et repris auprès du responsable de l'activité.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CADRE RESERVE AU CLUB

<input type="checkbox"/> Formulaire licence FFJDA	<input type="checkbox"/> Espèces	
<input type="checkbox"/> Certificat médical ou Attestation	<input type="checkbox"/> Chèque 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
<input type="checkbox"/> Règlement pour inscription	<input type="checkbox"/> ANCV	
<input type="checkbox"/> Demande d'attestation	<input type="checkbox"/> Autre	

***TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE, AUCUNE DEMANDE DE
REMBOURSEMENT PARTIEL OU TOTAL NE POURRA ETRE DEMANDEE***